

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4601875b-88f8-497c-96ed-a84b6e36cc20>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Liu Ouqian](#)

Date de soutenance : 12-12-2016

Directeur(s) de thèse : [Goré Marie](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

Mots-clés libres : Convention de New York, Contrôle judiciaire, CIETAC, Modes alternatifs de Résolution des Conflits

Mots-clés :

- Exécution (droit) - Chine - Études comparatives
- Arbitrage commercial international - Études comparatives
- Exécution (droit) - France - Études comparatives
- Droit -- Unification internationale
- Règlement de conflits - Chine - Études comparatives
- Règlement de conflits - France - Études comparatives


Résumé : Le droit français a développé une politique législative et jurisprudentielle largement favorable à l'arbitrage dans tous ses aspects, notamment relativement à l'exécution d'une sentence arbitrale. La dernière réforme majeure du droit français de l'arbitrage a été adoptée en 2011. Dans le contexte de l'harmonisation mondiale du droit et de la pratique de l'arbitrage, la Convention de New York, destinée à faciliter la reconnaissance et l'exécution des sentences étrangères, a simplifié considérablement l'exécution de celles-ci. Néanmoins, l'exécution des sentences internationales est soumise à un contrôle judiciaire du tribunal étatique qui doit être en conformité avec son propre droit. Ainsi, dans la pratique, l'application du régime juridique peut largement varier d'un pays à l'autre. Une étude sur la Chine est un bon exemple dans ce contexte, puisque ses règlements d'arbitrage ont fait l'objet de réformes annuelles successives. À l'inverse des critiques concernant l'exécution des sentences étrangères sur le territoire chinois de la part des investisseurs et des auteurs étrangers, la doctrine et les rapports des chercheurs chinois se montrent plus positifs. L'objectif de cette thèse est d'offrir aux praticiens une vision claire et une image objective de la question d'exécution des sentences arbitrales en Chine. Elle est basée sur des analyses théoriques du régime juridique, des statistiques et de la pratique des tribunaux et présente l'état actuel du droit de l'arbitrage en Chine à travers une étude comparative (incluant Hong Kong et Taïwan). Dans ce vaste contexte social chinois, nous essayons de comprendre l'histoire, la pratique actuelle, les obstacles juridiques, les positions judiciaires et les perspectives de l'exécution des sentences arbitrales étrangères en Chine. Nous espérons que la prochaine réforme du droit de l'arbitrage en Chine trouvera inspiration dans la récente réforme du droit Français.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2016PA020067
Type de ressource : Thèse
